



VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Pôle Solidarités et Famille
Direction de l'Autonomie des Personnes Âgées
et des Personnes Handicapées
Service Départemental de l'Autonomie
40 rue du Maréchal Foch
85923 La Roche sur Yon cedex 9

AIDE À L'INSTALLATION D'UNE TÉLÉALARME

Cette demande permet à chaque demandeur, âgé de 60 ans et plus, ou étant reconnu handicapé avec un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 %, de bénéficier d'une aide à l'installation d'une téléalarme. La prise en charge financière assurée par le Département de la Vendée est plafonnée à 45 € par foyer et n'est attribuée qu'une seule fois. Cette aide ne peut être cumulée avec la PCDH.

Merci d'adresser cette demande signée,
accompagnée d'un relevé d'identité bancaire et
d'une copie du contrat d'abonnement téléalarme signé, au :

Conseil Départemental de la Vendée
Pôle Solidarités et Famille
DAPAPH - Service Départemental de l'Autonomie
40 rue du Maréchal Foch
85923 La Roche sur Yon cedex 9

Pour les adultes handicapés, merci de joindre la notification MDPH justifiant du taux d'incapacité (se référer au règlement : aide à l'installation de téléalarme au domicile des personnes âgées ou adultes handicapés).

DEMANDEUR

NOM : PRÉNOM :

Date de naissance : Numéro de téléphone :

Adresse :

Code postal : Ville :

Avez-vous récemment changé d'adresse ? Oui, depuis le :

Non

Si oui, merci de nous communiquer votre ancienne adresse :

.....
.....

Le signataire désigné ci-dessous certifie que la téléalarme, objet de la demande d'aide financière, a bien été installée au domicile du demandeur.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Département de la Vendée pour **le versement d'une aide à l'installation d'une téléalarme notamment la gestion administrative des demandes, émission de notification, le versement de l'aide ainsi que la réalisation de statistiques anonymes**. Les données collectées et traitées sont conservées en lien avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ou à défaut conformément aux prescriptions des archives de France et/ou des archives départementales et sont destinées **aux agents habilités du Département de la Vendée**. Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez définir le sort de vos données après votre décès et également exercer votre droit d'accès aux données, d'opposition, de suppression et de limitation aux données vous concernant et les faire rectifier en vous adressant par voie électronique à l'adresse protection.donnees@vendee.fr ou à défaut par voie postale : Département de la Vendée, Délégué à la protection des données, 40 rue du Maréchal Foch, 85923 La Roche sur Yon cedex 9. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex – www.cnil.fr).

Le demandeur,
(signature)